

Une nouvelle gestion des espaces verts à Saint-Avold

Favorisons le développement durable

Une nouvelle gestion des espaces verts à Saint-Avold :



► La gestion différenciée

La gestion différenciée des espaces verts, qu'est-ce que c'est ?

La gestion différenciée est une gestion des espaces verts (parcs, jardins, talus...) plus proche de la nature et plus respectueuse de l'environnement. Elle tient compte de la biodiversité et des objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement.

Quelles sont ses objectifs ?

Ses objectifs sont simples :

- Enrichir notre ville d'espèces végétales régionales et contribuer

ainsi à la préservation de la biodiversité.

- Limiter les impacts négatifs sur notre environnement en réduisant par exemple le recours aux pesticides, aux produits phytosanitaires,...
- Créer un cadre de vie agréable, des paysages diversifiés.

Est-ce que l'entretien des espaces «verts» de la Ville sera partout le même ?

Non. Les espaces «verts» de la ville ont été classés en quatre catégories. À chaque type d'espace correspond un entretien particulier. Du parc très maîtrisé au jardin «sauvage», les espaces verts de Saint-Avold offriront une palette d'ambiances très variées.

Les catégories :

Les espaces floraux (catégorie 1)

Espaces composés de massifs floraux, de jardinières et de suspension florales.

Les espaces horticoles (catégorie 2)

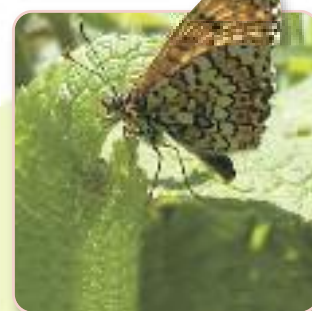
Le parc municipal, les squares et les sites à fort décorum comme par exemple certain îlots centraux et les giratoires.

Les espaces verts urbains (catégorie 3)

Les espaces collectifs publics plantés et engazonnés dans les lotissements, habitations verticales et accompagnement de voirie.

Les espaces extensifs (catégorie 4)

Les espaces publics entre les espaces urbains et les espaces naturels. La flore locale y sera maintenue.



Est-ce que les espaces verts seront moins entretenus ?

On n'entretient pas moins les espaces verts, on les entretient différemment. Ainsi, le désherbage, la tonte, la taille, la fertilisation, la destruction des parasites ne seront plus réalisés comme dans le passé et de nouvelles méthodes seront pratiquées comme :

- La plantation des vivaces et des graminées
- La pratique des fauches tardives des bords de route pour préserver la faune et la flore
- Le paillage organique (lin, broyat d'élagage)
- L'utilisation du compost
- La réduction des produits phytosanitaires et l'utilisation des plantes couvre-sol
- La fin du désherbage des surfaces en macadam ou en pavé et la pratique éventuelle d'un désherbage écologique manuel ou thermique